



RAPPORT ANNUEL

2008-2009

DE LA CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLU(E)S

GASPÉSIE – ÎLES-DE-LA-MADELEINE

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES	2
LE MOT DU PRÉSIDENT	4
LA CRÉGÎM	6
MANDATS ET POUVOIRS	6
TERRITOIRE ET POPULATION	6
STATISTIQUES	7
POUR UNE RÉGION RESSOURCE RENOUVELÉE	7
LE DÉFI DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET	8
DES RESSOURCES NATURELLES	8
CRÉNEAUX D'EXCELLENCE	8
RESSOURCES NATURELLES	8
▪ <i>Mémoire de la CRÉGÎM sur le document de travail L'occupation du territoire forestier québécois et la constitution des sociétés d'aménagement des forêts.....</i>	<i>8</i>
▪ <i>Commission sur les ressources naturelles et le territoire (CRNT)</i>	<i>9</i>
▪ <i>Soutien aux intervenants fauniques.....</i>	<i>9</i>
▪ <i>Ressources naturelles alternatives (RNA).....</i>	<i>9</i>
▪ <i>Programme de mise en valeur du milieu forestier – Volet II.....</i>	<i>9</i>
▪ <i>Programme de participation régionale à la mise en valeur des forêts (PPR)</i>	<i>10</i>
PÊCHE ET AQUACULTURE	10
RÉCRÉOTOURISME	10
▪ <i>Tourisme Îles-de-la-Madeleine.....</i>	<i>11</i>
▪ <i>Tourisme Gaspésie</i>	<i>11</i>
ÉOLIEN	11
AGRICULTURE.....	12
▪ <i>Pôle régional d'économie sociale</i>	<i>12</i>
DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL	13
LE DÉFI DE LA DÉMOGRAPHIE, DE L'ÉDUCATION ET DE L'EMPLOI	13
FAMILLE ET ENFANCE	14
▪ <i>Services de garde.....</i>	<i>14</i>
▪ <i>Politique familiale municipale.....</i>	<i>14</i>
▪ <i>Projet Fonds franco-québécois de coopération décentralisée (FFQCD).....</i>	<i>14</i>
JEUNESSE	15
▪ <i>Commission jeunesse Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine</i>	<i>15</i>
PERSONNES AÎNÉES	16
ÉDUCATION	16
▪ <i>Le réseau Vis et Apprends / Live and Learn</i>	<i>16</i>
EMPLOI	17
▪ <i>Emplois saisonniers.....</i>	<i>17</i>
LE DÉFI DE LA CULTURE ET DE LA SOCIÉTÉ	18
CULTURE	18
▪ <i>Fonds des arts et des lettres.....</i>	<i>18</i>
▪ <i>Fonds de soutien au développement culturel.....</i>	<i>18</i>
▪ <i>Fonds de soutien à l'animation du livre et de la lecture.....</i>	<i>19</i>
▪ <i>Fonds de soutien aux événements culturels – 2009</i>	<i>19</i>

▪ <i>Consolidation des attraits culturels</i>	19
ENVIRONNEMENT	20
▪ <i>Entente de collaboration sur le développement durable</i>	20
CONDITION FÉMININE	20
DÉVELOPPEMENT SOCIAL	21
▪ <i>Réseau québécois en développement social</i>	21
▪ <i>Inclusion sociale et lutte à la pauvreté</i>	21
LE DÉFI DES INFRASTRUCTURES ET DES ÉQUIPEMENTS	21
TRANSPORT ET INFRASTRUCTURES	21
▪ <i>Transport ferroviaire</i>	21
▪ <i>Transport collectif</i>	22
▪ <i>Transport aérien</i>	22
▪ <i>Transport maritime</i>	22
▪ <i>Véhicules hors route</i>	23
LE RÉSEAU COLLECTIF DE COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES ET D'OUTILS DE GESTION	23
ENTENTES SPÉCIFIQUES DE PARTENARIAT ET DE COLLABORATION	24
NOUVELLE ENTENTE.....	24
ENTENTES EN VIGUEUR OU RENOUVELÉES	25
COMMUNICATIONS ET RELATIONS PUBLIQUES	30
MANDATS AD HOC	30
▪ <i>Engagement jeunesse</i>	31
▪ <i>Conférence administrative régionale – Préoccupations sociales</i>	31
▪ <i>Québec en forme</i>	31
PARTICIPATION DE LA CRÉGÎM À DES CONSEILS D'ADMINISTRATION	31
D'ORGANISMES RÉGIONAUX	31
FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	32
LES MEMBRES.....	36
LE BUREAU DE DIRECTION	36
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION	36
LES MANDATAIRES-CONSEILS	37
LE PERSONNEL	38
ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 31 MARS 2009.....	39

LE MOT DU PRÉSIDENT

Il me fait plaisir de vous présenter le rapport annuel 2008-2009 de la Conférence régionale des élu(e)s de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine (CRÉGÎM). Il témoigne de tous les efforts que l'équipe de la Conférence a investis dans le développement régional et le mieux-être de ses citoyens au cours de l'année qui vient de s'écouler. En mars dernier, la Conférence régionale des élu(e)s fêtait son cinquième anniversaire. En cinq ans, la CRÉGÎM aura réussi à créer une meilleure cohésion régionale et aura permis de concerter les intervenants dans une véritable démarche de développement régional.

Ce qui d'abord saute aux yeux, c'est l'engagement de la CRÉGÎM dans de nombreux secteurs d'activité. En effet, d'un peu partout, on fait appel à son expertise, que ce soit dans le secteur des ressources naturelles, de la culture, du transport ou des services à la famille. Je crois que toute la région sent qu'elle a en main de plus en plus de leviers d'intervention.

Il y a cinq ans, lors de notre création, plusieurs mettaient en doute la capacité des élus de s'entendre pour assurer le développement de toute la région. Et moi je dis : mission accomplie! Car, à la lecture de ce rapport, vous verrez que la Conférence prend des décisions d'investissement qui contribuent au développement de toute la région et de toutes les communautés.

En 2009, nous avons concrétisé la Commission sur les ressources naturelles et le territoire (CRNT). La mise sur pied de cette commission est le premier jalon d'une importante réforme du régime forestier du Québec, réforme qui placera les régions au cœur de la gestion des forêts. Nous avons, depuis de nombreuses années, réclamé plus de pouvoir et de responsabilités dans la gestion des ressources naturelles; notre demande a été entendue, il nous reste à démontrer que nous serons à la hauteur de la tâche, ce dont je ne doute pas. En ce sens, la CRÉGÎM a réactualisé le Rapport sur l'industrie forestière et déposera en juin 2009 au gouvernement sa vision de la consolidation et du développement de notre industrie. Nous devons profiter de la crise actuelle pour mieux positionner notre industrie afin qu'elle soit plus forte à la sortie de celle-ci.

Le domaine des transports a également beaucoup retenu l'attention du conseil d'administration. La CRÉGÎM a été un acteur de premier plan dans le rachat du réseau ferroviaire; notre région est maintenant propriétaire de son chemin de fer et elle peut dorénavant le développer à sa façon pour mieux répondre à nos besoins. Le transport collectif verra le jour dès l'automne grâce à l'implication de la CRÉGÎM et de ses partenaires.

Dans le domaine des communications, la CRÉGÎM et le Réseau collectif ont poursuivi les démarches afin de doter l'ensemble des communautés de la région d'Internet haute vitesse. Ce sera chose faite dans la prochaine année, car nous avons obtenu les fonds nécessaires pour mener à bien cet important projet qui fera de notre région la plus branchée du Québec.

Dans le domaine culturel, nous avons renouvelé nos ententes sur le développement culturel et sur la régionalisation du programme du Conseil des arts et des lettres. Nous avons poursuivi nos efforts afin d'améliorer la formation et la scolarisation de la population en participant activement à la Table éducation, formation et emploi ainsi qu'en coordonnant le réseau Vis et Apprends.

La CRÉGÎM sera un acteur de premier plan dans la nouvelle stratégie de lutte à la pauvreté du Gouvernement du Québec. En ce sens, la Conférence régionale des élu(e)s a amorcé avec ses

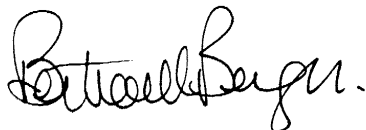
partenaires gouvernementaux une réflexion qui place le développement social au cœur de la lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale.

Notre Commission jeunesse a été, comme à l'habitude, présente et très active dans le milieu. Une tournée régionale pour évaluer les besoins de nos services de garde et des familles, réalisée le printemps passé, a permis d'obtenir les places à contribution réduite requises pour répondre aux besoins de la population. Avec la Table régionale des aînés, nous avons amorcé les travaux de mise en œuvre de l'Entente spécifique pour l'amélioration des conditions de vie des personnes âgées. Ces travaux s'accéléreront au cours des prochains mois, avec un premier appel de projets. L'Entente spécifique en immigration a également été signée afin que la quantité de personnes appelées à immigrer chez nous augmente et que leur accueil se fasse plus harmonieusement. Il y a assez de place dans notre belle grande région pour que d'autres personnes puissent venir s'y établir. Et, en plus de toutes ces bonnes nouvelles, nous connaissons un *baby-boom*. Fantastique!

Bien sûr, la croissance de l'industrie éolienne sur le territoire nous a apporté les emplois que nous espérions. Cependant, il ne faut pas négliger tout le domaine de l'économie sociale, qui représente un chiffre d'affaires de 74 M\$ en Gaspésie et aux Îles pour 261 entreprises qui font travailler 1 600 Madelinots et Gaspésiens. Cette année, avec le soutien technique de la CRÉGÎM, tout ce secteur s'est constitué en réseau, appelé Pôle régional d'économie sociale; un projet d'Entente spécifique a été proposé au MAMROT et nous sommes en attente de la conclusion. Un autre secteur économique qui n'est pas à négliger et qui fait de plus en plus sa marque est celui de l'agroalimentaire, dont les projets sont nombreux et dynamiques. À peine dix-huit mois après la signature de l'entente sur le développement de l'agroalimentaire, les fonds disponibles ont tous été engagés et la CRÉGÎM renégocie présentement une augmentation de l'enveloppe.

Enfin, je voudrais remercier les membres de l'équipe du conseil d'administration de la CRÉGÎM, qui ont travaillé encore cette année de façon soutenue et sérieuse. C'est un plaisir de les retrouver régulièrement pour échanger sur les dossiers qui nous occupent et préoccupent. Mais quel travail pourrions-nous accomplir sans les membres du personnel qui nous alimentent, fouillent les dossiers, les montent, assurent le suivi de nos décisions? Ils font un travail magnifique et je les en remercie.

Je remercie également toutes les personnes qui se sont engagées de près ou de loin dans les différentes réalisations de la Conférence régionale des élu(e)s de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Leur appui à la CRÉGÎM et leur travail dans différentes commissions ou différents comités sont essentiels à l'essor de la région.



Bertrand Berger

LA CRÉGÎM

La Conférence régionale des élu(e)s de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine (CRÉGÎM) a été créée par la Loi 34, adoptée le 17 décembre 2003. La CRÉGÎM devient alors, pour le territoire qu'elle représente, l'interlocutrice privilégiée du gouvernement en matière de développement régional. La CRÉGÎM est une instance de concertation et de planification composée à la base d'élus municipaux qui s'adjoignent des représentants des divers secteurs socio-économiques. Elle fut mise en place le 23 mars 2004.

MANDATS ET POUVOIRS

La CRÉGÎM a comme principal mandat de faire valoir les intérêts de la région auprès du gouvernement québécois et de lui donner des avis pour le développement régional.

Elle doit établir et réaliser le plan quinquennal de développement, conclure des ententes spécifiques et de partenariat, et soutenir des actions structurantes en regard des priorités régionales.

TERRITOIRE ET POPULATION¹

La région administrative de la **Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine** est reconnue depuis le 22 décembre 1987. Elle se compose de deux ensembles physiographiques : la péninsule gaspésienne (20 223 km²) et l'archipel des Îles-de-la-Madeleine (202 km²). L'ensemble du territoire s'avance dans les eaux du golfe du Saint-Laurent à l'extrémité est du Québec. Ce vaste territoire possède un relief accidenté à l'intérieur des terres dont la plus grande partie, 80 %, est recouverte d'une forêt à dominance de conifères. Les bons sols occupent les basses terres situées le long du littoral et des vallées fluviales. Le sous-sol renferme des gisements minéraux. Les activités prédominantes de la région se retrouvent dans les secteurs des pêches, de la forêt, du tourisme et, plus récemment, de l'éolien.

La région de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine compte quarante-deux municipalités locales, sept territoires non organisés (TNO), deux réserves et une communauté amérindienne micmaque. Elle comprend cinq municipalités régionales de comté (MRC) et deux municipalités hors MRC (les Îles-de-la-Madeleine et Grosse-Île). À l'exception de quelques villages, la population est dispersée le long du littoral. Les principales causes de cette dispersion sont la configuration géographique de la péninsule, la nature des potentiels biophysiques et de leurs différents types de mise en valeur. La majorité des localités comptent moins de 5 000 habitants. La région est caractérisée par une multitude de centres de petite taille et par un réseau de transports très étendu par rapport à la population à desservir.

¹ Institut de la statistique du Québec

STATISTIQUES²

- La Gaspésie administrative représente 1,2 % de la population du Québec
- Population (2008) : 94 729 habitants
- Superficie : 20 425 km²
- Densité (2008) : 4,6 hab./km²
- Taux de natalité (2008) : 8,3 % (+ 0,5 % par rapport à 2007)
- Nombre total d'emplois (avril 2009) : environ 36 500 (diminution de 1 300 par rapport à 2008)
Tendance à la baisse depuis deux ans; pertes d'emplois à temps plein et gains d'emplois à temps partiel.
- Taux d'emploi (2009) : 37,5 % (- 1,6 % par rapport à 2008)
- Taux de chômage (2009) : 19,8 % (-0,4 % par rapport à 2008)
- Taux d'activité (2009) : 46,9 % (par rapport à 49 % en 2008) - Baisse du nombre de chômeurs et du nombre de personnes en emploi; la région accuse un retard de 17,9 % par rapport à la moyenne provinciale.

POUR UNE RÉGION RESSOURCE RENOUVELÉE

En 2005, la région se dotait d'un *Énoncé de vision stratégique* après une démarche qui avait réuni les représentants de tous les secteurs d'activité de la région. Cet *Énoncé* comprend quatre grands défis qui introduisent chaque chapitre de ce rapport. Tout d'abord, en préambule, la région se définissait pour ensuite mieux s'accomplir.

« La Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine possède le statut de région ressource et la Conférence régionale des élu(e)s croit qu'il faut plus que jamais en être fiers. La région recèle un immense potentiel de développement. En misant sur le développement durable et en développant ses ressources naturelles et énergétiques renouvelables, la région a compris que ce potentiel peut générer suffisamment de richesses pour garantir la prospérité de sa communauté. »

Énoncé de vision stratégique – Plan quinquennal de développement régional 2005-2010, p. 2 – Cliquer ici [≥](#)

² Les données sur la population et sur le territoire proviennent de l'Institut de la statistique du Québec. Les chiffres relatifs à l'emploi proviennent de la *Revue de l'emploi* (mars 2009), une publication d'Emploi-Québec.

LE DÉFI DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET DES RESSOURCES NATURELLES

« La région appuie son développement économique sur une utilisation optimale de ses ressources renouvelables. Par la recherche, l'innovation et le développement technologique, la région tire avantage de son environnement naturel et se positionne comme une région verte. »

CRÉNEAUX D'EXCELLENCE

À la base de l'économie régionale de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine se trouvent les créneaux d'excellence. Et la Conférence régionale des élu(e)s (CRÉGÎM) en est l'instigatrice. Dès 1998, la région élaborait une stratégie de diversification de l'économie fondée sur la mise en place de créneaux d'excellence.

Depuis lors est né le projet ACCORD, qui vient concrétiser l'existence de ces créneaux dans toutes les régions du Québec. La Gaspésie et les Îles ont choisi de valoriser les richesses naturelles qu'elles possèdent et ont défini le récréotourisme santé/nature, les ressources, sciences et technologies marines, ainsi que l'éolien comme étant leurs créneaux d'excellence.

La CRÉGÎM est signataire des plans d'action de chacun des créneaux, collabore à l'embauche des agents de coordination et fait partie des comités de suivi. En somme, elle joue le rôle de soutien et d'accompagnement qui est le sien dans le développement économique de la région.

À cet égard, en collaboration avec d'autres régions périphériques, la CRÉGÎM a fait des représentations pour que soient maintenus et même bonifiés les avantages fiscaux dont la région bénéficie depuis quelques années. Elle mettait ainsi en place les conditions propices à l'établissement d'entreprises désirant jouir d'avantages concurrentiels.

RESSOURCES NATURELLES

La Gaspésie compte, parmi ses richesses, une forêt dont l'état naturel est particulièrement préservé. Sociale et publique, notre forêt est vouée à un avenir prometteur. De plus, le bois, en tant que ressource renouvelable se retrouvant en quantité importante en Gaspésie, constitue un matériau écologique d'avenir.

- *Mémoire de la CRÉGÎM sur le document de travail* L'occupation du territoire forestier québécois et la constitution des sociétés d'aménagement des forêts

La CRÉGÎM est globalement satisfaite du document de travail. Elle croit que plusieurs changements qui y sont proposés peuvent améliorer la situation forestière de la région. Elle considère toutefois que la vente aux enchères des bois, telle que décrite dans le document de travail, pourrait être grandement préjudiciable au développement de la Gaspésie et des Îles. De plus, la CRÉGÎM considère insuffisantes les mesures liées à la décentralisation. L'insatisfaction

de la CRÉGÎM concernant ces deux éléments de la modification du régime forestier provient de la volonté gouvernementale de faire du mur à mur pour des sujets qui ne s'y prêtent pas. Les réalités forestières sont distinctes d'une région à l'autre et la meilleure façon d'optimiser la gestion forestière est d'intégrer le principe de l'asymétrie, notamment en ce qui a trait à la mise en marché des bois.

- *Commission sur les ressources naturelles et le territoire (CRNT)*

La CRNT a tenu quatre forums de consultation (forêt, faune, territoire et Îles-de-la-Madeleine) en 2008-2009. Elle a aussi élaboré un échéancier détaillé du processus de planification, un portrait des ressources naturelles et du territoire et elle a identifié les enjeux associés aux ressources naturelles en Gaspésie et aux Îles. Elle a entre autres commencé à aborder les sujets d'aménagement écosystémique, de sylviculture intensive et d'accès au territoire. Les prochaines étapes pour la CRNT sont d'élaborer les orientations régionales et de réaliser un plan d'action pour répondre aux enjeux identifiés. Des consultations publiques sont prévues au cours de l'automne 2009.

- *Soutien aux intervenants fauniques*

En 2008-2009, la CRÉGÎM s'est assurée de répondre à toutes les demandes cartographiques des intervenants fauniques (organismes tels que les ZEC, les pourvoies, les trappeurs, les associations de chasse et pêche, les gestionnaires de rivières à saumon, les réserves fauniques...) de la région. La CRÉGÎM a accompagné des intervenants fauniques dans le cadre de diverses consultations, favorisant ainsi le transfert d'information. Grâce à la participation de la CRÉGÎM à divers comités, la dimension faunique a été prise en compte (sylviculture par objectifs, Comité de connaissance Cédrico). Le site Internet créé par la CRÉGÎM en 2007-2008 sur le monde faunique de la région est toujours disponible au web.mac.com/cregim.

- *Ressources naturelles alternatives (RNA)*

En travaillant sur les aspects approvisionnement et développement des marchés, la CRÉGÎM a favorisé la consolidation d'entreprises. Des solutions ont été apportées afin de favoriser la mise en valeur de l'If du Canada sur le territoire. Des projets pilotes sur l'intégration d'activités de cueillette au sein des communautés ont été mis sur pied. La CRÉGÎM a réalisé, en collaboration avec le Consortium en foresterie Gaspésie–Les Îles, un projet de recherche sur la récolte de branches de résineux. Des formations sur la cueillette de champignons, sur l'utilisation du GPS et sur la récolte de semences ont également été offertes; plus de 800 personnes y ont pris part. Il est toujours possible de consulter le corpus d'information sur les RNA au www.cregim.net/Dossiers/RNA.html.

- *Programme de mise en valeur du milieu forestier – Volet II*

La CRÉGÎM gère le volet II du programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier, dont le budget était de 3,67 M\$ en 2008-2009. Plus de 100 demandes d'aide financière ont été déposées et près de 90 projets ont été retenus. Les projets subventionnés visaient notamment l'amélioration des sentiers de VTT et de motoneige, la construction d'infrastructures majeures tels des ponts et des ponceaux, le développement des ressources naturelles alternatives puis la recherche et le transfert de connaissances sur la forêt gaspésienne. Les lots intramunicipaux des cinq MRC de la Gaspésie ont fait l'objet d'aménagements forestiers (566 000 \$). Pour leur part, les Îles-de-la-Madeleine ont reçu 188 690 \$ pour divers travaux d'aménagement (sylvicoles, récréotouristiques, suivis des plantations antérieures et services forestiers aux habitants).

- *Programme de participation régionale à la mise en valeur des forêts (PPR)*

La CRÉ est responsable de la gestion et de l'application du PPR dans la région. Le programme a permis de financer trois projets :

- ◆ Agroforesterie;
- ◆ Acquisition de connaissances;
- ◆ Colloque sur le bois d'apparence.

PÊCHE ET AQUACULTURE

L'économie de la région de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine est fortement liée au secteur maritime. En 2008, la région contribuait pour 80 % des débarquements de la pêche québécoise et pour près de 76 % de la valeur des captures. Toutefois, depuis plusieurs années, l'industrie des pêches maritimes évolue dans un contexte de crise dont les causes sont multiples et complexes : moratoire sur le poisson de fond, faible niveau de transformation, fluctuation des prix sur les marchés internationaux... De plus, sur le plan de la gouvernance, la région fait face à une double compétence : provinciale et fédérale. Sans compter que la profession est morcelée entre de multiples groupes ou associations d'intérêts. Il va sans dire, donc, que les communautés maritimes subissent les soubresauts du secteur et n'ont aucun pouvoir sur leurs destinées.

Devant l'importance des pêches et de l'aquaculture pour les communautés maritimes de la région et le peu d'emprise qu'elles ont sur cette industrie, la CRÉGÎM a décidé de s'impliquer. En s'appuyant sur une étude portant sur « Les communautés maritimes et le développement de l'économie halieutique », elle proposera à tous les intervenants de cette industrie une nouvelle approche qui, nous l'espérons, permettra d'apporter des solutions.

En 2008-2009 la CRÉGÎM a poursuivi son implication dans la Société de développement de l'industrie maricole (SODIM) et dans le Créneau ACCORD sur les Ressources sciences et techniques marines. Avec les acteurs concernés, nous avons pu faire progresser ces industries, de nouvelles entreprises ont été créées et le secteur est de plus en plus préoccupé par le développement de la transformation à valeur ajoutée.

RÉCRÉOTOURISME

Au cours de l'année 2008-2009, la CRÉGÎM a investi dans différents projets de récréotourisme. À l'été 2008, malgré des facteurs peu favorables (climat, 400^e de Québec, etc.), la Gaspésie et les Îles s'en sont bien tirées avec une baisse d'achalandage touristique assez minime de l'ordre de 2 à 3 %.

En mars 2009, la CRÉGÎM a participé au Symposium international sur le développement durable du tourisme, qui s'est déroulé au Centre des congrès de Québec. Il s'agissait du premier événement d'une telle envergure consacré au tourisme durable au Québec.

▪ *Tourisme Îles-de-la-Madeleine*

Voici les principaux éléments qui ont caractérisé les actions de la CRÉGÎM en récréotourisme en 2008-2009 aux Îles.

- Mise en place de la Loi 76 (taxe sur l'hébergement);
- Embauche d'un agent de développement pour le Créneau récréotouristique ACCORD;
- Suivi du plan d'action de la politique cadre en tourisme, qui vise à intégrer le développement touristique dans le développement de la région;
- Participation financière à la phase 1 de la mise en œuvre du projet Escale Gaspésie, qui accueille des croisières internationales;
- Mise à jour du plan de marketing de Tourisme Îles-de-la-Madeleine;
- Participation financière à la commercialisation de la destination Îles-de-la-Madeleine sur le marché des Maritimes.

▪ *Tourisme Gaspésie*

Voici les principaux éléments qui ont caractérisé les actions de la CRÉGÎM en récréotourisme en 2008-2009 sur le territoire gaspésien :

- Réalisation de plusieurs études de faisabilité en regard de certains projets prioritaires du Créneau récréotouristique ACCORD (port d'escale pour croisières internationales, parc récréotouristique de Percé, Village-parc de Mont-Saint-Pierre);
- Participation au projet de la coopérative Contact de Saint-Elzéar dans le cadre du programme de laboratoire rural du MAMROT;
- Participation financière à l'édition 2008 de la Traversée de la Gaspésie;
- Participation financière aux Fêtes du 475^e anniversaire de Gaspé.

ÉOLIEN

En 1998, la région demandait au gouvernement de désigner l'éolien comme un des créneaux d'excellence de la région. Depuis les deux premiers appels d'offres lancés par Hydro-Québec, et les contrats signés de gré à gré, la région a récolté plus de 1 400 MW de puissance installée ou à installer. La région est devenue plus qu'autosuffisante en énergie électrique verte.

Depuis l'annonce d'un appel d'offres d'énergie éolienne issue de projets communautaires, la CRÉGÎM multiplie les représentations auprès du gouvernement afin d'améliorer les chances de la région pour décrocher des contrats. Une stratégie visant à réduire le risque et à maximiser les retombées dans l'ensemble des communautés de la région a été élaborée. Nous en sommes à l'étape d'adhésion des communautés, qui pourrait être unanime.

La CRÉGÎM participe à deux comités de développement de la filière éolienne : le Comité de créneau et le Comité éolien mis sur pied par le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE). Elle s'intéresse également à l'acceptabilité sociale des parcs éoliens; elle a d'ailleurs, en collaboration avec la région française de Poitou-Charentes et les régions québécoises de la Côte-Nord, du Bas-Saint-Laurent et de Chaudière-Appalaches, publié un guide à l'intention des élus municipaux : « Énergie éolienne et acceptabilité sociale ».

La Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine et la MRC de Matane possèdent 40 % des emplois en éolien au Québec (plus de 800 emplois). On y compte le TechnoCentre éolien, le Centre CORUS

(centre de recherche, de développement et de transfert technologique sur l'extraction d'énergie éolienne en milieu nordique), ainsi qu'une industrie structurée grâce au [projet ACCORD](#).

AGRICULTURE

En février 2007, une entente spécifique sur le développement agroalimentaire de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine fut signée entre le gouvernement du Québec et la CRÉGÎM avec un fonds de 2,34 M \$. En novembre 2008, soit 20 mois après sa mise en œuvre, les sommes engagées totalisent 2 063 630 \$, réparties dans 85 projets, pour des investissements totaux et moyens par projet de 12,3 M \$ et 144 358 \$. En termes de perspectives, les besoins identifiés pour les projets en attente de financement au 31 mars 2009 totalisent des investissements de 5 392 025 \$ pour une contribution potentielle du Programme régional de développement agroalimentaire de 1 102 305 \$. Devant les besoins évidents du secteur, la CRÉGÎM a entrepris des démarches en vue de l'augmentation des sommes disponibles. (Voir l'entente décrite un peu plus loin.)

Au cours de l'année, la CRÉGÎM a développé une entente générale de financement, en vue d'assurer un appui financier récurrent à la concertation et au développement du secteur agroalimentaire dans la région. Dans ce contexte, la Table de concertation agrobioalimentaire de la Gaspésie est devenue l'interlocutrice principale de la CRÉGÎM concernant le développement du secteur agricole sur l'ensemble du territoire Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine. Par ailleurs, il est entendu qu'un mécanisme de concertation plus officiel doit être mis en place entre la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine, dans le respect de l'autonomie des différents organismes de soutien et d'accompagnement (OSA) impliqués (le Bon goût frais des Îles-de-la-Madeleine (BGFIM), Gaspésie Gourmande (GG) et l'Union des producteurs agricoles (UPA) Gaspésie–Les Îles dans le cadre de son projet de développement des produits de créneaux). Pour l'année 2008-2009, la Conférence régionale des élu(e)s accorde un soutien financier de 65 000 \$ au secteur grâce à l'entente avec la Table de concertation agrobioalimentaire de la Gaspésie.

ÉCONOMIE SOCIALE

L'économie sociale, en Gaspésie et aux Îles, représente plus de 74 M\$ de chiffres d'affaires. Soixante et un pour cent (61 %) des 261 entreprises de ce secteur ont plus de 10 ans.

▪ *Pôle régional d'économie sociale*

Au cours de la dernière année, le Pôle régional d'économie sociale de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine a élaboré et fait adopter par la CRÉGÎM son plan d'action quinquennal (2009-2014). Celui-ci intègre notamment les préoccupations du Groupe-référence en économie sociale des Îles-de-la-Madeleine.

Le plan d'action fait partie intégrante de l'entente spécifique de régionalisation des actions en économie sociale en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine 2009-2014 qui est en cours de négociation au MAMROT.

Le Pôle régional d'économie sociale de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine a pour mission de favoriser la concertation et le partenariat entre les entreprises, les intervenants locaux et régionaux en économie sociale, ainsi que d'harmoniser leurs interventions pour en maximiser les effets. Il est composé de 19 membres répartis comme suit : 12 représentants d'entreprises d'économie sociale, soit deux représentants par territoire de MRC, plus sept représentants d'organismes de soutien dont la CRÉGÎM.

Une tournée régionale se tiendra à l'automne 2009 et s'arrêtera dans chacun des territoires de

MRC. Cette tournée a pour objectifs de :

- Faire le bilan des trois années d'existence du pôle;
- Procéder à la nomination des représentants des entreprises d'économie sociale de chacun des territoires;
- Présenter le plan d'action 2009-2014 et sa démarche de mise en œuvre.

DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

Sous la coordination de la CRÉGÎM, la région s'est engagée, depuis quelques années, dans plusieurs projets de coopération internationale avec des régions françaises. Les champs de coopération sont économiques, commerciaux, culturels et institutionnels.

Par le développement d'échanges à l'étranger, la CRÉGÎM entend ouvrir de nouveaux marchés, favoriser les transferts technologiques et de savoir-faire, attirer des investisseurs étrangers et contribuer à la création de partenariats avec les entreprises de la région. Le cadre d'intervention de la CRÉGÎM place les créneaux suivants au cœur de la démarche : les ressources, sciences et technologies marines, le récréotourisme santé/nature, l'industrie éolienne et l'industrie forestière, ainsi que tout projet entraînant la diversification de la production de biens et de services, l'utilisation maximale des ressources et des infrastructures régionales, ainsi que la fabrication de produits à valeur ajoutée.

Le rôle de la CRÉGÎM est de créer et d'entretenir des liens institutionnels avec différents pays ou régions présentant un intérêt manifeste pour la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine. Ces liens visent à faciliter les démarches de ses partenaires à l'étranger, ainsi qu'à appuyer les initiatives du milieu et des entreprises qui contribuent au développement économique de la région.

Pour assurer la concertation du milieu et la coordination des activités, la CRÉGÎM a constitué un groupe de travail en vue de développer des complémentarités d'action au sein des partenaires locaux et régionaux, de préciser les cibles de prospection, de développer un réseau de contacts à l'étranger, de susciter le développement d'opportunités d'affaires et de créer des outils de communication pour mettre en évidence les atouts de notre région.

Plusieurs projets de coopération internationale sont en élaboration actuellement dans des domaines variés : gouvernance territoriale, ressources marines et tourisme pour ne nommer que ces exemples.

LE DÉFI DE LA DÉMOGRAPHIE, DE L'ÉDUCATION ET DE L'EMPLOI

« La population de la région s'accroît et participe à son développement. Ses citoyennes et ses citoyens sont davantage formés et qualifiés pour occuper les emplois stables, durables et bien rémunérés offerts dans la région. »

La région connaît un boom de naissances depuis déjà quelques années. D'après l'Institut de la statistique du Québec, alors qu'en 2001, le taux de naissances s'y élevait à 7,1 %, en 2007 et en 2008, il atteignait 7,7 %. En 2008, le taux de naissances a grimpé à 8,3 %.

Les congés parentaux, les activités de la Commission jeunesse et d'autres organismes pour faire migrer des jeunes dans la région portent leurs fruits. De plus, une entente spécifique en immigration a été signée le 30 mars 2009, ce qui pourra de nouveau favoriser la croissance démographique. (Voir plus loin les détails de cette entente.)

FAMILLE ET ENFANCE

▪ *Services de garde*

En avril 2008, la CRÉGÎM déposait son rapport de consultant relatif à l'entente administrative convenue avec le ministère de la Famille et des Aînés à l'automne 2007. Le premier objectif de cette entente consistait à planifier les places additionnelles en services de garde. Dans le cadre de l'appel de projets qui a suivi le dépôt des rapports des Conférences régionales des élu(e)s, les Centres de la petite enfance (CPE) de la région ont déposé des demandes totalisant 203 places en installations.

En août 2008, la ministre Normandeau annonçait l'octroi de 183 nouvelles places (dont 55 réservées aux poupons) en installations. Ce plan de développement permettra d'offrir un réel choix aux familles de quatre communautés rurales (Port-Daniel, Murdochville, Cap-Chat, Tourelle) qui étaient auparavant desservies uniquement par des services en milieu familial. Quatre autres projets (à Pointe-à-la-Croix, à Maria, à Gaspé et à Fatima) permettront de consolider l'offre de service déjà existante et ainsi de répondre aux besoins exprimés par les familles. Le plan de concrétisation de ces nouveaux projets s'échelonnera de septembre 2009 à mars 2011.

Le second objectif visait à assurer l'accès à l'information sur les services de garde dans toutes les régions du Québec. Le mandat d'implantation des guichets régionaux de gestion des listes d'attente a été confié au Réseau des services à la petite enfance de l'Est du Québec (RESPEQ). La CRÉGÎM a accordé une subvention de 20 425 \$ sur trois ans pour le déploiement de cet outil dans la région. Le guichet devrait être effectif à l'automne 2009.

▪ *Politique familiale municipale*

Le nombre de politiques familiales s'accroît progressivement ces dernières années. En 2008-2009, huit nouveaux projets sont en élaboration. De plus, plusieurs municipalités n'ont pas adopté de politique familiale, mais démontrent un intérêt manifeste pour l'amélioration des conditions de vie des familles, pour lesquelles elles prennent des mesures spécifiques.

▪ *Projet Fonds franco-québécois de coopération décentralisée (FFQCD)*

Le projet de mission *Le développement social et territorial par le soutien aux familles* s'est poursuivi en mai 2008. La CRÉGÎM a reçu une délégation de 19 Français des régions visitées à l'automne 2007 et cinq représentants de Chaudière-Appalaches. Les suites de cette expérience se sont traduites par un nouveau projet déposé au ministère des Relations internationales (MRI) dans le cadre du FFQCD.

Ce nouveau projet, intitulé *Gouvernance territoriale et développement durable des communautés - Pour une occupation dynamique du territoire*, vise à explorer ce modèle de gouvernance territoriale; à comparer les mécanismes de développement et de soutien; à retenir les formules intéressantes et aussi les embûches puis à réfléchir aux adaptations nécessaires pour que ces formules soient exportables chez nous. Un lieu d'expérimentation est prévu en Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine. Le projet est en analyse au MRI; une réponse est attendue en juin 2009.

JEUNESSE

▪ *Commission jeunesse Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine*

En contact constant avec leur milieu, les membres de la Commission jeunesse Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine ont travaillé afin de représenter les intérêts des jeunes de la région et de développer des actions qui répondent à leurs besoins. Voici un résumé de ces principales actions en 2008-2009 :

- Lancement du projet *Moyen d'intervention local pour l'autonomie jeunesse* : Lancée en mars 2009, cette initiative de 1,4 M\$ vise à supporter financièrement des interventions qui préviendront le décrochage scolaire, soutiendront l'insertion socioprofessionnelle des jeunes et favoriseront la continuité de service. Les fonds de ce projet sont décentralisés dans chacune des MRC qui reçoivent un minimum de 70 000 \$ par année. Des comités locaux choisissent et mettent en place les interventions;
- Lancement du projet *Je passe à l'action!* : La Commission jeunesse a terminé l'année 2008-2009 en lançant le projet *Je passe à l'action!* Au cours des deux prochaines années, six initiatives seront mises en place afin d'encourager les jeunes à s'impliquer dans leur milieu;
- *La Tournée régionale du Vaccin étudiant 2008* : En collaboration avec les Places aux jeunes, 1 000 finissants des écoles secondaires et des programmes préuniversitaires des centres d'études collégiales de la région ont reçu une dose d'appartenance à la région et ont été sensibilisé aux possibilités que celle-ci leur offre après leurs études;
- Le Grand recensement des nouveaux arrivants : La Commission jeunesse a lancé en mai 2008 dans les journaux de la région un Grand recensement des nouveaux arrivants. L'objectif était de mettre des noms sur les statistiques des dernières années qui démontrent que les jeunes reviennent de plus en plus dans la région. En février 2009, une nouvelle publicité présentant les résultats de ce recensement a été publiée dans les journaux. Les résultats sont également disponibles au portailjeunesse.ca;
- Journée de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine 2008 : Le 5 juin 2008, les Gaspésiens et les Madelinots d'origine, d'adoption ou de cœur, ont été invités à se vêtir en bleu pour afficher leur appartenance à la région. Des activités ont été organisées dans chacune des MRC de la région par les comités d'accueil des nouveaux arrivants. Une délégation s'est rendue à Montréal et à Québec pour souligner l'événement et informer les jeunes intéressés à s'établir dans la région sur les emplois et les ressources disponibles pour eux;
- *Électeurs en herbe* : Pour les élections fédérales et provinciales, les écoles et les organismes jeunesse de la région ont été invités à participer à la simulation électorale *Électeurs en herbe*. Près de 600 jeunes ont parfait leurs connaissances de notre système démocratique;

- Bourses du Fonds Gérard D. Levesque : Les premières bourses d'études du Fonds Gérard D. Levesque ont été remises en octobre 2008 à six étudiants gaspésiens des niveaux professionnel, technique, baccalauréat et doctorat;
- Renouveau de *Cap sur l'avenir* : La Commission jeunesse a travaillé avec ses partenaires au renouvellement du projet *Cap sur l'avenir* qui vise le retour, l'établissement et la rétention des jeunes dans la région. L'annonce de la deuxième phase du projet devrait avoir lieu ce printemps.

PERSONNES AÎNÉES

L'entente spécifique visant l'adaptation des services et des infrastructures régionales pour l'amélioration des conditions de vie des personnes âgées dans la région de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine 2007-2012 a été signée en juin 2008.

Les travaux de mise en œuvre de cette entente se sont amorcés en octobre 2008. La CRÉGÎM a convenu d'une entente annuelle de financement avec la Table régionale de concertation des aînés Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine. La mise en œuvre de cette entente s'inscrit dans la démarche de mobilisation en développement social. Un premier appel de projets sera lancé à l'été 2009.

En plus d'offrir des services de gestion à la Table de concertation des aînés, la Conférence régionale participe financièrement, par le biais de l'entente spécifique, à quelques événements, notamment la Journée internationale des aînés (1^{er} octobre), les Jeux des 50 ans et plus ainsi que les jeux de la FADOQ.

ÉDUCATION

En 2008-2009, la CRÉGÎM a assuré la coordination du réseau Vis et Apprends / Live and Learn; de la Table éducation, formation, emploi et de son exécutif; ainsi que du comité sur la persévérance scolaire et la qualification. Elle a aussi collaboré aussi aux travaux du comité de valorisation et de promotion de la formation professionnelle et technique.

▪ *Le réseau Vis et Apprends / Live and Learn*

Le réseau Vis et Apprends / Live and Learn favorise la mise en place d'une culture de la formation et de la qualification en Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine. Par ses actions, le réseau souhaite contribuer à hausser le taux de diplomation et de scolarisation dans la région.

Parmi les principales réalisations du réseau en 2008-2009, on compte :

- la mise en ligne du site Internet de Vis et apprend / Live and Learn (www.visetapprends-liveandlearn.ca);
- la publication du cahier spécial *Formation et apprentissage : une école pour la vie!* dans le *Journal Graffiti*, distribué dans tous les foyers de la région;
- la participation d'une délégation régionale aux Premières journées interrégionales sur la persévérance scolaire et la réussite éducative (30 et 31 octobre 2008);
- la publication régulière du bulletin électronique Vis et apprend / Live and Learn;
- la réalisation de l'événement « L'Éducation, ça marche ! » (2 et 3 octobre 2008);

- la réalisation de la première « Semaine de la persévérance scolaire en Gaspésie et aux Îles » (16 au 20 février 2009);
- la réalisation du « Forum sur l'éducation et la formation » à Gaspé (31 mars et 1^{er} avril 2009).

EMPLOI³

Le taux d'emploi de la région a connu une légère baisse, passant de 39,1 % en 2008 à 37,5 % en 2009 (-1,6 %). Le taux de chômage est quant à lui passé de 20,2 % en 2008 à 19,8 % en 2009 (-0,4 %).

Bien qu'un ralentissement économique se fasse sentir au Québec depuis quelques mois, en Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine, il ne s'est pas encore concrétisé, mis à part dans le secteur forestier. Au Québec, en avril 2009, on retrouvait 34,2 % plus de prestataires de l'assurance-que l'an dernier à pareille date. En Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine, la hausse n'est que de 3,8 % pour le même comparatif.

▪ *Emplois saisonniers*

Le revenu personnel disponible par habitant en Gaspésie et aux Îles est de 18 914 \$ (ISQ 2006), soit le plus faible des 17 régions du Québec. Cette situation s'explique en partie par le fait que plus de 40 % des hommes et des femmes occupent un emploi saisonnier. La CRÉGÎM et plusieurs de ses partenaires, dont Emploi-Québec et le Conseil régional des partenaires du marché du travail, ont décidé d'explorer des alternatives pour valoriser l'emploi saisonnier tout en le rendant moins précaire. Deux projets pilotes ont été mis sur pied afin d'expérimenter deux possibilités d'intervention : le groupement d'employeurs et la coopérative de travailleurs saisonniers. Ces projets ont été implantés dans les secteurs Rocher-Percé et Bonaventure pour le groupement d'employeurs, et en Haute-Gaspésie pour la coopérative.

Après deux années d'expérimentation, il est maintenant clair qu'il y a un besoin d'appariement entre l'offre d'emplois saisonniers et les travailleurs disponibles. Ces formules étant nouvelles et exigeant des changements d'habitudes et de mentalités, il est trop tôt pour tirer des conclusions définitives. Le besoin est là, mais il serait trop hâtif de statuer sur la façon la plus adéquate d'y répondre.

IMMIGRATION

Une nouvelle entente spécifique portant sur la régionalisation de l'immigration a été signée au cours de l'automne 2008. Cette entente implique plusieurs partenaires autour des enjeux de l'immigration : la CRÉGÎM, le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC), Emploi-Québec, le Cégep de la Gaspésie et des Îles, la Commission scolaire des Chic-Chocs et l'Agence de la santé et des services sociaux de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine.

Cette nouvelle entente a pour objet d'attirer des personnes immigrantes et de favoriser leur établissement durable dans la région de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine, par la mise en commun de ressources financières ou autres. Cette démarche prévoit des investissements totalisant 870 000 \$ pour contribuer à organiser encore mieux la région pour développer l'accueil et l'intégration de citoyens issus de l'immigration.

³ *Revue de l'emploi* (mars 2009), une publication d'Emploi-Québec.

Une agente de concertation et de développement est déjà à pied d'œuvre pour constituer une table de concertation sur l'immigration et pour élaborer un cadre d'intervention en immigration pour la région.

LE DÉFI DE LA CULTURE ET DE LA SOCIÉTÉ

« La population est fière de sa région et solidaire dans ses actions. Elle affirme son identité et a confiance en ses capacités.

Voici quelques enjeux.

« La région bénéficie d'une vie culturelle intense en raison de la qualité, de la diversité, de l'originalité et de la richesse des créations de ses artisans. »

« La région projette une image positive qui est source de fierté pour sa population. »

« La région s'inscrit dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion. »

CULTURE

Dans le secteur culturel, la CRÉGÎM a déployé beaucoup d'énergie avec ses partenaires pour le renouvellement de deux ententes spécifiques qui arrivaient à échéance, une avec le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) et l'autre avec le ministère de la Culture, des Communication et de la Condition féminine du Québec (MCCCF). Ces ententes permettent un soutien accru au secteur culturel depuis 2002, orienté vers les priorités de la région dans ce domaine.

▪ *Fonds des arts et des lettres*

Créé en 2002, le Fonds des arts et des lettres pour la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine a été renouvelé sur la base d'une évaluation très positive des retombées du fonds auprès des artistes de la région. Ce fonds, auquel contribuent à parts égales le CALQ (165 000 \$) et la CRÉGÎM (165 000 \$), s'adresse aux artistes, aux écrivains, aux collectifs d'artistes et d'écrivains, ainsi qu'aux organismes professionnels de la région. Dans la nouvelle entente, un volet destiné aux anciens boursiers a été mis en place pour appuyer le rayonnement des œuvres dans la région et à l'extérieur également. De plus, le Conseil de la culture de la Gaspésie (CCG) et Arrimage, corporation culturelle des Îles-de-la-Madeleine, sont devenus signataires de l'entente avec le mandat de faire la promotion du fonds, d'accompagner les artistes qui souhaitent faire une demande de bourse et surtout d'élaborer au cours de la durée de l'entente, une vision de développement des arts et des lettres en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine.

▪ *Fonds de soutien au développement culturel*

Renouvelé pour la période 2008 à 2011, le Fonds de soutien au développement culturel découle d'une entente spécifique régionale signée entre le MCCCF et la CRÉGÎM. Doté d'une enveloppe de 210 000 \$ sur trois ans, ce fonds vise à encourager les initiatives en lien avec les priorités régionales et touchant le réseautage, les offres culturelles intégrées, ainsi que les produits culturels dont la valeur ajoutée est manifeste. Il cherche aussi à stimuler la réalisation de projets

ayant pour but la mise en valeur du patrimoine et la sensibilisation du public à son importance. Ce fonds prévoit également un montant additionnel de 45 000 \$ pour soutenir les plans de développement en tourisme culturel, pilotés par le Conseil de la culture en Gaspésie (CCG) et par Arrimage aux Îles-de-la-Madeleine.

- *Fonds de soutien à l'animation du livre et de la lecture*

Dans le cadre de l'entente spécifique régionale portant sur le développement culturel, un nouveau fonds de soutien à l'animation du livre et de la lecture a été mis en place. Il s'inscrit dans les orientations de la Politique régionale de la lecture. Ce fonds conjoint CRÉGÎM-MCCCCF permettra d'investir un montant de 120 000 \$ dans l'animation du livre et de la lecture, et ce, à travers des projets qui peuvent émaner du secteur municipal, culturel, de l'éducation ou du secteur communautaire.

- *Fonds de soutien aux événements culturels – 2009*

La Conférence régionale a renouvelé, pour la saison estivale 2009, un fonds de 100 000 \$ pour appuyer les organismes et événements qui ont une incidence sur l'attraction touristique et l'animation des communautés de la région. Cette aide de la CRÉGÎM vise à favoriser la tenue, en Gaspésie et aux Îles, de festivals et d'événements à caractère culturel, qui contribuent à l'épanouissement et à la diffusion de la culture régionale, et qui accordent une place importante à la promotion de la région à l'échelle québécoise. Neuf projets se sont partagé 100 000 \$. (Pour en savoir plus, cliquer [ici](#). >)

- *Consolidation des attraits culturels*

En juin 2004, la CRÉ était saisie de la question du financement non récurrent des attraits touristiques. Depuis, une vaste étude a été réalisée afin de documenter la situation. Un groupe de travail s'est réuni à quelques reprises au cours de l'année afin de faire des choix stratégiques, démarche qui a abouti à un plan d'action.

En 2008 était publié le *Portrait-diagnostic des institutions muséales de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine*. Le rapport soulignait la situation précaire dans laquelle se trouvaient souvent ces institutions. En conséquence, le Conseil de la culture de la Gaspésie et le Musée de la mer aux Îles ont reçu chacun 12 500 \$ du Fonds de développement culturel pour entreprendre une démarche de réseautage, qui mènerait à la mise sur pied d'un réseau muséal en Gaspésie et aux Îles. On souhaite que ce réseautage puisse générer des mises en commun bénéfiques pour tous et des économies d'échelle appréciables.

(Voir l'Entente de partenariat pour la consolidation des organismes artistiques dans la section de ce rapport sur les ententes.)

Aux Îles-de-la-Madeleine, la mise en œuvre et le suivi du plan d'action 2008-2011 de la Politique culturelle ont été assurés. La CRÉGÎM a participé aux rencontres du comité de suivi.

ENVIRONNEMENT

▪ *Entente de collaboration sur le développement durable*

Depuis quelques années, le vœu de faire du « développement durable » dans la région apparaît dans un nombre toujours croissant de plans de développement ou de politiques. Il n'y a pas de doute, nous sommes à l'ère du développement durable. Afin d'orienter le développement de la région en ce sens, le Conseil régional de l'environnement de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine a entrepris en 2006, une vaste démarche visant à doter la région d'une vision de développement durable.

Afin de poursuivre la démarche « Ensemble pour un avenir durable », la Conférence régionale des élu(e)s propose de mobiliser les organisations interpellées par le développement durable autour d'une entente de collaboration régionale comportant principalement deux éléments majeurs : la mise en place d'un Fonds de soutien aux initiatives en développement durable (FSIDD), ainsi qu'une Table de concertation sur le développement durable en Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine. Les démarches entreprises devraient permettre le démarrage de cette initiative dans les mois à venir.

Îles-de-la-Madeleine – Le groupe-référence en environnement des Îles-de-la-Madeleine a suivi les travaux de mise à jour du schéma d'aménagement de la municipalité afin de s'assurer que les principales préoccupations environnementales du milieu y soient intégrées.

La municipalité des Îles et ses principaux partenaires (le Centre de recherche sur les milieux insulaires et maritimes (CERMIM) et le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de L'Exportation (MDEIE)) ont mené une consultation et une réflexion visant l'identification de solutions à la problématique de la gestion des matières résiduelles. Un projet pourrait être élaboré dans le cadre du Programme de laboratoires ruraux du ministère des Affaires municipales et des Régions.

Il y a eu concertation autour des dossiers d'actualité concernant les hydrocarbures, tels que les projets d'exploitation gazière et pétrolière aux Îles et l'enfouissement de sacs de mazout dans les dunes.

CONDITION FÉMININE

L'entente de collaboration en condition féminine, signée en 2005, a été renouvelée en 2008. La pertinence de cette entente ne fait plus aucun doute et elle permet la mise en œuvre de plusieurs projets concernant la place des femmes dans le développement régional et face à l'amélioration générale de leurs conditions de vie.

Au cours de la dernière année, la Table a déployé des efforts pour sensibiliser les organisations de la région à l'intégration de l'analyse différenciée selon les sexes (ADS) qui est un processus d'analyse favorisant l'atteinte de l'égalité entre les femmes et les hommes par l'entremise des orientations et des actions des instances décisionnelles de la société sur les plans local, régional et national. La CRÉGIM songe à intégrer ce processus à ses pratiques organisationnelles au cours de la prochaine année.

Un *Observatoire de la condition féminine en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine*, soit un recueil de données ventilées selon les sexes, a été lancé en mai 2009. Ce recueil de 230 pages est un

outil d'analyse qui permet de donner l'heure juste sur les statistiques qui concernent les hommes et des femmes de la région, plus particulièrement dans les domaines du développement local et régional, de l'autonomie économique et de la santé.

DÉVELOPPEMENT SOCIAL

- *Réseau québécois en développement social*

Au cours de 2008-2009, la CRÉGÎM a poursuivi ses travaux au sein du Réseau québécois de développement social (RQDS). Elle siège d'ailleurs au conseil d'administration de l'organisme. Le RQDS prépare actuellement des activités pour souligner le 10^e anniversaire du Forum national en développement qui s'est tenu à l'automne 1998.

Le RQDS est constitué de répondants des régions en développement social. Ils sont associés à des conférences régionales des élu(e)s, à des agences de santé, à des comités régionaux, à des tables de concertation ou à des organismes autonomes. Le RQDS a pour mandat de soutenir ses membres et de faire la promotion du développement social. Le Réseau alimente deux outils de communication : le *DS Express* et la *Revue de développement social*.

- *Inclusion sociale et lutte à la pauvreté*

La Conférence régionale des élu(e)s a signé, en 2008, une entente de collaboration en matière d'inclusion sociale et de lutte à la pauvreté. Tous les détails la concernant se trouvent dans la section consacrée aux ententes.

LE DÉFI DES INFRASTRUCTURES ET DES ÉQUIPEMENTS

« Les infrastructures de la région sont de qualité et en nombre suffisant pour assurer le mieux-être de sa population, pour mettre en valeur son potentiel touristique, culturel et patrimonial et pour assurer son développement économique. »

TRANSPORT ET INFRASTRUCTURES

Voici les dossiers de transport et d'infrastructures qui ont fait l'objet d'une intervention de la CRÉGÎM cette année.

- *Transport ferroviaire*

Depuis l'automne 2008, le CN remplace le Chemin de fer de la Matapédia et du Golfe (CFMG) à titre de d'exploitant du réseau ferroviaire de la Gaspésie. En collaboration avec le CN et des partenaires gouvernementaux, la Société du chemin de fer la Gaspésie (SCFG) évalue divers modèles qui lui permettront d'exercer un meilleur contrôle de la gestion de l'exploitation du réseau ferroviaire, du programme d'entretien et de remise à niveau ainsi que des projets de développement, dont les principaux sont le train touristique et le projet de transport de copeaux entre Nouvelle et Rivière-du-Loup. Rappelons que les grands objectifs de la Société du chemin de fer la Gaspésie, dont la CRÉGÎM est membre, sont d'augmenter le trafic de marchandise,

d'améliorer les services de transport passagers et d'optimiser l'utilisation des subventions accordées pour l'entretien et la mise à niveau des infrastructures.

Bureau de la logistique du transport

En 2007-2008, la CRÉGÎM avait mandaté le Centre d'expertise en transport intermodal (CETI) afin d'étudier les flux de transport en Gaspésie et aux Îles. À la suite de la recommandation du CETI dans son rapport, la CRÉGÎM évalue la pertinence de mettre en place un Bureau de la logistique du transport. Essentiellement, son mandat serait « de supporter les entreprises des divers secteurs industriels et commerciaux de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine dans l'optimisation et la rationalisation de leur chaîne logistique et de favoriser l'intermodalité. » Le projet sera déposé aux partenaires prochainement.

▪ *Transport collectif*

L'an dernier, la CRÉGÎM, en collaboration avec le CIRADD (Centre d'initiation à la recherche et d'aide en développement durable), avait entrepris une vaste enquête sur les besoins de déplacements des usagers en transport collectif. Les résultats démontraient clairement qu'un service de transport collectif permettrait de remédier à un manque de mobilité pour la majorité des individus des groupes sociaux que visait l'enquête.

Sur la base des résultats de cette enquête sur les besoins de déplacements, la CRÉGÎM, en collaboration avec les organismes locaux de transport adapté, a produit le plan de développement du transport collectif. Ce plan prévoit la mise en service d'une quinzaine de circuits pour desservir l'ensemble du territoire de la Gaspésie et des Îles.

La CRÉGÎM intervient de différentes façons dans la mise en œuvre du plan de développement :

- Élaboration d'un modèle de gouvernance régional et incorporation de l'organisme « Réseau de transport collectif de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine »;
- Demandes de financement auprès des divers partenaires gouvernementaux;
- Support aux organismes de transport adapté dans l'intégration des services de transport collectif à leurs opérations actuelles;
- Innovation dans un système de gestion de la demande amélioré.

• *Transport aérien*

Un comité a été mis sur pied par la CRÉGÎM en 2006 dans le but d'améliorer la desserte aérienne dans la péninsule et aux Îles. Une étude de la demande de services aériens et une analyse de la faisabilité de différents scénarios a démontré qu'il y aurait de la place pour certains services supplémentaires. À présent, la mise sur pied de ces services aériens relève des instances locales et régionales. Celles-ci devraient pouvoir compter sur des programmes d'aide gouvernementale pour leur financement et sur le support technique de la CRÉGÎM pour leur mise en œuvre.

En février 2009, NAV CANADA a reconnu l'importance de maintenir l'intégralité des services à la station d'information de vol des Îles-de-la-Madeleine. Le maintien de ces services permettra d'assurer la sécurité des usagers du transport aérien de l'archipel, la fiabilité du service et le développement continu de notre communauté insulaire.

- *Transport maritime*

Un portrait des ports pour petits bateaux non essentiels a été produit par la CRÉGÎM. Ce portrait inclut des recommandations utiles pour les municipalités et communautés visées par le processus de désaisissement de leurs infrastructures de pêche. Il est à noter que Pêches et Océans Canada a vu son enveloppe budgétaire substantiellement bonifiée en 2009.

Un projet pilote de service de transport maritime hivernal entre les Îles-de-la-Madeleine et l'Île-du-Prince-Édouard a été mis en place en 2008-2009. Des démarches sont actuellement en cours pour le maintenir sur une base permanente.

- *Véhicules hors route*

La CRÉGÎM a mis sur pied et coordonne deux tables de concertation sur les véhicules hors-route (VHR) : une en Gaspésie et l'autre aux Îles-de-la-Madeleine.

Les principaux dossiers en cours à la Table de la Gaspésie sont les suivants :

- Projet de construction de la passerelle VHR sur la Grande-Rivière;
- Réparation des sentiers à la suite des inondations de 2007-2008;
- Suivi et mise à jour du plan quinquennal (an 3);
- Élaboration d'un plan d'évacuation dans les sentiers VHR.

Les principaux dossiers en cours à la Table des Îles sont les suivants :

- Le règlement sur la circulation des VHR sur les plages, les dunes, le littoral et les milieux humides de l'archipel;
- la circulation des VHR le long des chemins municipaux.

Le Réseau collectif de communications électroniques et d'outils de gestion

Le Réseau collectif offre un service à quelque 200 membres, et 5 000 postes informatiques y sont reliés. Ces membres utilisent de plus en plus les différentes applications possibles du Réseau comme la vidéo-conférence et la téléphonie IP. D'ailleurs, le Réseau pense pouvoir offrir la téléphonie IP et la vidéo conférence à l'ensemble de ses membres dans la prochaine année.

Il est présentement en négociation avec le gouvernement du Québec afin que les ministères et organismes du gouvernement utilisent le réseau. Les services, tant à l'interne que pour l'ensemble de la population, seraient grandement améliorés. Le Réseau permettrait la télémédecine, un avantage considérable dans la qualité de vie des patients et de leur famille.

Le Réseau collectif se charge également de trouver une solution pour les communautés de la région qui n'ont pas encore le service Internet haute vitesse. Il a reçu des subventions du gouvernement du Québec et du gouvernement du Canada qui permettront d'implanter une nouvelle technologie permettant d'offrir Internet haute vitesse et la téléphonie cellulaire dans les communautés où ces services ne sont pas encore disponibles. Si certaines communautés pourront bénéficier de ces services dès le début 2010, l'ensemble du dossier sera terminé avant l'été 2010.

Îles-de-la-Madeleine

Réseau intégré de communications électroniques aux Îles-de-la-Madeleine (RICEIM)

Le projet prévu de déploiement de la fibre optique sur tout le territoire s'étant avéré trop onéreux, on a reconsidéré une proposition précédente de Télébec visant un système de partage des capacités sur le réseau existant tout en le modernisant. À la suite d'une analyse exhaustive de la conformité de cette proposition, les ministères concernés (MAMROT et MELS) ont accordé leur autorisation au projet. Les offres de financement sont attendues prochainement.

CERMIM (Centre de recherche sur les milieux insulaires et maritimes)

L'entente générale de financement a été renouvelée entre le CERMIM et la CRÉGÎM (un des membres fondateurs du CERMIM) pour les trois prochaines années.

Voici les principaux projets de recherche réalisés ou en cours au CERMIM en 2008-2009 :

- Portrait de la filière halieutique régionale : Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine
- Analyse des facteurs favorisant la rétention des jeunes en Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine
- Pré-évaluation des émissions de gaz à effet de serre (GES) aux Îles-de-la-Madeleine
- Biodiversité des crustacés de la zone intertidale

ENTENTES SPÉCIFIQUES DE PARTENARIAT ET DE COLLABORATION

Pour mettre en œuvre sa vision régionale, la Conférence régionale des élu(e)s de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine peut conclure des ententes avec le gouvernement du Québec. La Conférence régionale des élu(e)s choisit de plus en plus la voie de la collaboration plutôt que celle d'ententes spécifiques lorsque aucune modulation de programme n'est en jeu. Ces formules offrent plus de souplesse.

NOUVELLE ENTENTE

Entente spécifique de régionalisation des actions en économie sociale en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine 2009-2014

L'entente vise à favoriser une plus grande structuration du secteur de l'économie sociale en Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine, d'en harmoniser les interventions, de maximiser les impacts attendus et, ainsi, d'améliorer la qualité de vie des communautés notamment par la mise en œuvre du plan d'action du pôle régional d'économie sociale de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine 2009- 2014 qui vise à :

- Connaître la situation de l'économie sociale en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine;
- Sensibiliser les acteurs du développement à l'échelle locale, régionale et nationale aux réalités de l'économie sociale;
- Consolider la reconnaissance du pôle régional d'économie sociale à l'échelle locale, régionale et nationale;
- Favoriser la concertation, les échanges et le partage d'expérience entre les entreprises d'économie sociale;
- Identifier des champs d'activités d'application à l'économie sociale;

- Favoriser les échanges d'information entre les entreprises d'économie sociale, les partenaires de soutien (universités, cégeps, groupes de recherche partenariale en économie sociale, centres locaux d'emploi, etc.) et le Pôle régional;

L'entente, qui a une durée de cinq ans, a été déposée au MAMROT pour signature en février 2009. La CRÉGÎM et le MAMROT y injectent chacun 50 000 \$ par année pendant cinq ans pour un investissement total de 500 000\$.

Dans le cadre de cette entente spécifique, la CRÉGÎM et le MAMROT veulent s'associer à d'autres ministères et organismes dans la mise en œuvre du plan d'action du Pôle régional d'économie sociale de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine 2009–2014, et ce, pour une plus grande structuration du secteur de l'économie sociale en région.

ENTENTES EN VIGUEUR OU RENOUVELÉES

Entente spécifique en immigration

Signée en 2008 pour une durée de trois ans, cette entente a pour objet de mettre en œuvre une stratégie concertée pour attirer des personnes immigrantes et favoriser leur établissement durable dans la région de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine. Quatre objectifs plus spécifiques sont au cœur de la stratégie : doter la région d'un cadre d'intervention en immigration; augmenter le nombre de personnes immigrantes qui s'établissent dans la région; soutenir les partenaires locaux et régionaux dans leurs interventions de recrutement; faciliter l'intégration culturelle, sociale et professionnelle des personnes immigrantes et reconnaître leur apport économique et social au développement de la région, dans l'optique d'une occupation dynamique du territoire.

La CRÉGÎM y injecte 50 000 \$ par année. Au total, 450 000 \$ sur trois ans y seront investis. Les partenaires de cette entente sont le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC), le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) et le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS). Par ailleurs, l'Agence de la santé et des services sociaux s'engage à y investir 120 000 \$, le Cégep de la Gaspésie et des Îles 150 000 \$ et la Commission scolaire des Chic-Chocs, 150 000 \$. Pour consulter l'entente [>>>](#)

Entente spécifique visant l'adaptation des services et infrastructures régionales pour l'amélioration des conditions de vie des personnes âgées dans la région de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine

Signée en 2008, la présente entente a pour objet d'adapter les services et les infrastructures régionales. Le but est d'améliorer les conditions de vie des personnes âgées de la région de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine par la mise en commun de ressources financières ou autres, dans le respect des mesures, programmes et normes de gestion applicables aux parties concernées.

Plus précisément, les objectifs de l'entente sont : d'élaborer et de mettre en œuvre une stratégie régionale visant l'amélioration des conditions de vie des personnes âgées de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine; de créer un Fonds d'intervention régional pour les aîné(e)s afin de soutenir

et d'encourager des initiatives locales et régionales touchant l'amélioration des conditions de vie des personnes âgées de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine; de soutenir la concertation régionale afin d'assurer la cohésion des actions des organismes locaux et régionaux intervenant auprès des personnes âgées de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine; d'assurer, dans le cadre d'un partenariat de différents organismes régionaux et gouvernementaux, une offre harmonisée de services techniques auprès des personnes âgées de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine.

L'entente a une durée de cinq ans et la CRÉGÎM y injecte 595 000 \$, de même que le ministère de la Famille et des Aînés (MFA). Pour consulter l'entente [>>>](#)

Entente de collaboration en matière d'inclusion sociale et de lutte à la pauvreté

Cette entente a été signée en 2008 et les objectifs poursuivis sont les suivants : soutenir la concertation locale et régionale et la collaboration intersectorielle afin d'élaborer et de mettre en œuvre une stratégie en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, sous le principe de l'approche territoriale intégrée (ATI); documenter la région afin d'avoir une meilleure compréhension de la problématique, et outiller le milieu pour chacun des territoires de MRC; appuyer des initiatives locales et régionales en lien avec le plan d'action en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale; au besoin, initier des actions en fonction de priorités émergentes; créer un réseau concerté de partenaires engagés dans la poursuite du même objectif; mobiliser les milieux locaux, assurer la convergence des actions; soutenir l'évaluation participative continue visant à mesurer l'efficacité de la démarche ATI ainsi que ses effets bénéfiques auprès de la population exclue et pauvre de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine.

L'enveloppe totale d'intervention prévue s'élève à un peu plus de 1 176 000 \$ sur trois ans. La CRÉGÎM y contribue pour 138 000 \$ par année.

Les partenaires de l'entente sont : les ministères de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS), des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT), de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), ainsi que de la Famille et des Aînés (MFA). L'Entente interpelle, en plus de la CRÉGÎM, d'autres organismes gouvernementaux comme l'Agence Emploi-Québec, l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ), le Conseil du statut de la femme et l'Agence régionale de la santé et des services sociaux (ASSS). Pour consulter l'entente [>>>](#)

Entente de partenariat pour la consolidation des organismes artistiques et professionnels

Cette entente, dont les partenaires sont le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) et la Conférence régionale des élu(e)s de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine, vise la consolidation d'organismes artistiques professionnels de la région. L'entente a une durée de trois ans et chaque organisme y contribue pour un montant de 30 000 \$ par année.

Elle soutient des projets visant à consolider le mandat artistique des organisations et à améliorer leurs capacités d'action auprès de la collectivité sur le territoire; à appuyer des projets de diffusion et de promotion régionale visant à développer de nouveaux publics; à favoriser l'intégration de la relève artistique (artistes, écrivains, travailleurs culturels) au sein d'organismes artistiques professionnels de la région; à soutenir des projets de développement organisationnel d'organismes en émergence.

Les sept organismes professionnels de la région reconnus par le CALQ sont : Ad Mare, Clameurs du Nordet, Maximum Blues, Les productions À tour de rôle, Regroupement des auteures et auteurs de la Gaspésie, Théâtre de la Petite Marée, Vaste et Vague. Pour consulter l'entente >>>

Entente de collaboration en condition féminine

Cette entente de collaboration couvre les années 2008 à 2011. Elle réunit les collaborateurs suivants : la Table de concertation des groupes de femmes de la Gaspésie et des Îles, les quatre commissions scolaires de la région, le Cégep de la Gaspésie et des Îles, le Groupe Collégia, le Fonds régional d'investissement en entrepreneuriat régional pour elles, le Conseil du statut de la femme, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS), le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT), le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCF), et la Conférence régionale des élu(e)s de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.

L'entente vise huit objectifs principaux : assurer une prise en compte réelle des intérêts et réalités des femmes par l'analyse différenciée selon les sexes; informer et sensibiliser la population de la région à la politique municipale; assurer une équité de la représentation des femmes et des hommes au sein des conseils municipaux de la région; accompagner et encourager les municipalités de la région à l'atteinte d'une parité hommes-femmes au sein des conseils municipaux; sensibiliser les étudiants et étudiantes du Cégep de la Gaspésie et des Îles à l'importance d'une parité au sein des instances décisionnelles de la région; rendre disponibles des formations et permettre le réseautage des femmes entrepreneures de la région; accroître le nombre de femmes œuvrant dans des métiers d'avenir et des métiers traditionnellement masculins; faciliter l'intégration des femmes au marché du travail en créant des conditions gagnantes et amener les intervenant(e)s et les employeur(e)s à une vision commune de l'égalité en emploi.

L'entente 2008-2011 réunit des investissements de 741 425 \$. Pour consulter l'entente >>>

Entente spécifique pour le développement dynamique du secteur agroalimentaire de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine

L'entente, signée en 2006, vise à soutenir le développement du secteur agroalimentaire de la région de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine. Elle a pour but d'offrir un soutien financier pour le développement et la consolidation des entreprises, l'acquisition et le transfert technologiques, ainsi que pour l'établissement et la réalisation d'initiatives locales mettant en valeur les territoires et les potentiels agricoles de la région.

Dotée d'un budget total de 2,34 M\$, l'entente a pu générer un Programme régional de développement de l'agroalimentaire avec des mesures d'intervention adaptées. Cette somme est déposée dans le Fonds régional de développement de l'agroalimentaire – 870 000 \$ du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT), 750 000 \$ du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ), 210 000 \$ du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE) et 510 000 \$ de la CRÉGÎM.

Des démarches sont en cours actuellement pour bonifier l'enveloppe dédiée à cette entente, les fonds ayant déjà été entièrement engagés. Un bilan de l'entente sera préparé au cours des prochains mois, mais déjà les évaluations préliminaires démontrent toute la pertinence qu'elle a eue pour le secteur agroalimentaire régional.

Cette entente prendra fin en 2010. Pour consulter l'entente [>>>](#)

Entente de partenariat CRÉGÎM – URLS

À la demande du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), l'URLS et la CRÉGÎM devaient convenir, au 1^{er} juin 2006, d'une entente de partenariat portant sur les quatre éléments suivants :

- Un mécanisme de concertation régionale en matière de loisir et de sport;
- Les responsabilités régionales et nationales qui doivent être assumées;
- Une planification annuelle qui intègre des objectifs et des résultats attendus et précis;
- Une reddition de comptes annuelle de l'URLS à la CRÉGÎM, à la population et au ministre.

L'entente a été signée en octobre 2006, pour une durée de trois ans.

Fonds de soutien au développement culturel

L'entente, signée en 2006, a pris fin en 2008 et a été renouvelée en 2009. Elle associe le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCQ), le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) et la Conférence régionale des élu(e)s de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine.

Le Fonds de soutien au développement culturel se partage en trois volets : le Fonds de développement culturel, doté d'une enveloppe de 210 000 \$, vise à soutenir le développement culturel et patrimonial en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine; le Fonds de développement en tourisme culturel, pour sa part, est accordé à la réalisation de deux projets régionaux de développement du tourisme culturel pilotés par Arrimage : la Corporation culturelle des Îles-de-la-Madeleine (24 000 \$) et le Conseil de la culture de la Gaspésie (66 000 \$); et le Fonds de soutien à l'animation du livre pour le développement des habitudes et habiletés de lecture est quant à lui doté d'une enveloppe totale de 120 000 \$.

Fonds régional pour les arts et les lettres

Le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) et la CRÉGÎM ont renouvelé l'entente sur le Fonds de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine pour les arts et les lettres pour une seconde fois. Ce fonds, d'une durée de trois ans (2009-2011), est doté d'une somme de 300 000 \$, à laquelle le CALQ et la CRÉGÎM souscrivent moitié-moitié.

Les partenaires signataires sont le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCQ), le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) le CALQ et la CRÉGÎM.

L'entente repose sur trois volets qui impliquent des actions et des sommes distinctes. Les volets 2 et 3 sont de nouveaux éléments apportés et s'inscrivent dans une perspective d'amélioration des retombées de cette entente. Les trois volets sont : Soutien aux artistes, aux écrivains professionnels et aux organismes artistiques professionnels (soutien aux projets de création artistique); Soutien au rayonnement des œuvres (*nouveau – soutien à la diffusion de projet artistique financé dans les ententes précédentes); Soutien au développement des arts et des lettres (*nouveau – soutien à l'élaboration d'une vision commune du développement des arts et des lettres).

Entente sur la valorisation et la promotion de la formation et la qualification de la population

Le projet a pour objet de favoriser la mise en place d'une culture de la formation et de la qualification en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine. Pour ce faire, une première entente fut signée en 2002 entre la CRÉGÎM et Emploi-Québec, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), les commissions scolaires de la région, l'Université du Québec à Rimouski et le Cégep de la Gaspésie et des Îles. Devant les résultats positifs obtenus, les partenaires associés ont renouvelé, en 2007, leur contribution à cette initiative pour les trois prochaines années.

Le plan d'action du réseau Vis et Apprends / Live and Learn, qui découle de cette initiative et auquel la CRÉGÎM participe à raison de 20 000 \$ par année pour les trois prochaines années, est destiné à valoriser et à promouvoir la formation et la qualification au sein de la population.

Plusieurs événements en lien avec ce plan d'action ont été tenus cette année : L'Éducation ça marche!, le Forum sur l'éducation et la formation, la semaine de la persévérance scolaire, pour ne nommer que ceux-ci. Les principales actions de Vis et Apprends / Live and Learn sont énumérées dans la section Éducation du présent rapport.

Participation régionale aux conseils d'administration des réserves fauniques des Chic-Chocs et de Port-Daniel

La CRÉGÎM s'est associée à la Sépaq pour travailler conjointement au renouvellement d'une entente visant une participation régionale aux conseils d'administration des réserves fauniques des Chic-Chocs et de Port-Daniel. L'entente a été signée en juillet 2007 pour une période de trois ans.

Entente de partenariat régional pour la mise en œuvre du programme de mise en valeur du cerf de Virginie de la Gaspésie

Une entente de partenariat régional pour la mise en œuvre du programme de mise en valeur du cerf de Virginie de la Gaspésie a été signée en juillet 2006, et ce, pour une durée de trois ans. Cette entente, qui vient à échéance cette année, implique la CRÉGÎM, le ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF), le MAMROT, la Fédération québécoise de la Faune (FQF) - Conseil régional Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine, la Sépaq et la Fondation de la faune du Québec (FFQ). Par la mise en œuvre d'un plan de contrôle de la prédation par le coyote

et d'un plan de nourrissage d'urgence lors d'hivers difficile, les objectifs de l'entente sont de retrouver et de maintenir à long terme les bénéfices socio-économiques générés par cette ressource, et ce, dans le cadre d'une concertation et une implication des intervenants régionaux et gouvernementaux. Les efforts déployés dans le cadre de ces deux plans ont permis, entre autres, la réouverture depuis 2001 de la chasse au cerf de Virginie.

Le bilan de l'entente est positif parce que l'on constate, à partir des inventaires aériens réalisés depuis quelques années, que la population est en croissance malgré un taux élevé de mortalité survenu à l'hiver 2008 estimé entre 25 % et 30 %. Entre 2003 et 2009, le cheptel est passé de 4 000 à 7 000 cerfs dans la zone 1 et le niveau actuel se situe à environ 50 % du potentiel estimé pour la zone. Cette population est donc susceptible de s'accroître davantage, mais l'évolution de la situation sera fortement influencée par la rigueur des hivers futurs.

On note une volonté manifeste des partenaires déjà impliqués de renouveler leur appui financier à plus long terme et aussi d'entreprendre des démarches en vue de s'associer à d'autres partenaires pour la reconduction de l'entente pour les cinq prochaines années.

COMMUNICATIONS ET RELATIONS PUBLIQUES

Dans le but de mieux faire connaître ses actions et d'appuyer les organismes régionaux, la CRÉGÎM a engagé, en 2008-2009, les sommes de 44 507,42 \$ en commandites et de 30 212,24 \$ en publicité, pour un total de 74 719,66 \$.

Tout comme la direction et la haute direction, les chargés de projet reçoivent dorénavant un soutien accru et personnalisé en matière de communications afin de mieux mettre en valeur les projets qu'ils pilotent. Par conséquent, des relations de presse ont été effectuées tout au long de l'année par le biais d'émission de communiqués, de rencontres et de conférences de presse. Chaque semaine, les médias régionaux ont diffusé de l'information au sujet de la CRÉGÎM. Ainsi, les relations de presse ont permis d'assurer une présence constante de la CRÉGÎM dans les médias afin de mettre en valeur l'ensemble des ses réalisations.

Le service des communications a également soutenu tout au long de l'année les autres organismes sous la gouverne de la CRÉGÎM, tels que la CRNT, la SCFG, le transport collectif, le Réseau collectif, Vis et apprends, etc.

Finalement, la CRÉGÎM a dû accentuer ses efforts en relations de presse concernant le dossier de l'Association touristique régionale de la Gaspésie (ATRG) dans un contexte litigieux. En effet, les deux organisations ne réussissent pas à s'entendre sur le déploiement des effectifs de l'ATRG sur le territoire.

Tous les communiqués, discours, mémoires et bulletins de la Conférence régionale des élu(e)s sont disponibles au www.cre-gim.net.

MANDATS AD HOC

À l'occasion, la Conférence régionale des élu(e)s peut être interpellée, soit par le gouvernement du Québec ou par des organismes de la région, pour la gestion de mandats ponctuels.

- *Engagement jeunesse*

La mise en œuvre de l'Engagement jeunesse est prévue dans la Stratégie d'action jeunesse 2006-2009. Cette initiative s'inscrit dans la volonté du gouvernement du Québec de contribuer à l'atteinte des objectifs relatifs à la cohérence et à la complémentarité des services destinés aux jeunes. L'Engagement jeunesse favorise un esprit de collaboration et de respect mutuel entre les institutions publiques, privées et communautaires des différentes régions et localités du Québec. Il vise l'amélioration de la continuité des services qui s'adressent aux jeunes de 16-24 ans.

Les problèmes vécus par les jeunes en difficulté sont variés et les réponses à leurs besoins sont de moins en moins centralisées dans les programmes d'un seul ministère ou dans les interventions d'un seul organisme. L'Engagement jeunesse constitue ainsi une opportunité unique de travailler en partenariat sur les plans national, régional et local.

La Conférence régionale des élu(e)s est fiduciaire du projet en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Elle a embauché un agent de liaison pour sa mise en œuvre sous la responsabilité du comité directeur régional. En plus de la CRÉGÎM, les instances suivantes sont représentées au comité : la Commission jeunesse Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine; Emploi-Québec Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine; la direction régionale du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport; la direction régionale du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire; l'Agence de la santé et des services sociaux de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine; l'Office des personnes handicapées du Québec.

- *Conférence administrative régionale – Préoccupations sociales*

La CRÉGÎM siège au comité de la Conférence administrative régionale (CAR), qui se penche sur les préoccupations sociales de la région. Au cours de 2008-2009, la CAR a surtout travaillé à mettre en œuvre une stratégie de mobilisation en développement social.

- *Québec en forme*

La CRÉGÎM siège au comité régional de Québec en forme, une corporation sans but lucratif née d'un partenariat entre la Fondation Lucie et André Chagnon et le gouvernement du Québec.

Pour chaque dollar investi par la Fondation, Québec investit un dollar pour favoriser, par le soutien de Projets de mobilisation de communautés locales, l'adoption et le maintien d'une saine alimentation et d'un mode de vie physiquement actif chez les jeunes Québécois, de 0 à 17 ans inclusivement.

Québec en forme dispose d'une enveloppe de 40 M \$ par année durant dix ans. En Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine, environ 20 000 enfants pourront bénéficier du Fonds chaque année.

PARTICIPATION DE LA CRÉGÎM À DES CONSEILS D'ADMINISTRATION D'ORGANISMES RÉGIONAUX

La Conférence régionale des élu(e)s de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine joue un rôle de concertation dans la région. Le fait de développer des partenariats avec les organismes du milieu demeure pour elle fondamental. Ainsi, si à l'occasion, la CRÉGÎM participe au financement de

projets, elle siège également au conseil d'administration d'un grand nombre d'organismes régionaux, notamment :

- La Société de développement de l'industrie maricole du Québec (SODIM);
- Le Centre de recherche sur les milieux insulaires et maritimes (CERMIM)
- Le Réseau collectif de communications électroniques et d'outils de gestion Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine (RCGIM);
- L'Incubateur régional d'entreprises de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine;
- GIMXPORT;
- Le TechnoCentre éolien Gaspésie-Les Îles;
- La Société du chemin de fer de la Gaspésie (SCFG);
- La Chaire multifacultaire de développement et d'intervention sur la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine de l'Université Laval;
- Le Consortium pour le développement durable de la forêt gaspésienne.

De plus, à titre de membre, la CRÉGÎM participe aux réunions de la Conférence régionale administrative afin que soit maintenu un lien entre l'action gouvernementale et l'action régionale.

FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

Le gouvernement du Québec verse à la Conférence régionale des élu(e)s Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine le Fonds de développement régional qu'elle doit administrer pour le développement de la région.

Au cours de la dernière année, 2 500 156 \$ ont été consacrés au financement de plusieurs projets, dont 879 032 \$ pour le volet Activités, 121 536 \$ pour le volet Études et recherches, 614 000 \$ pour les ententes spécifiques, 445 000 \$ pour le volet Support aux organismes de développement régionaux, 52 588 \$ pour le volet International et 388 000 \$ pour le volet Fonds régionaux d'intervention. Pour plus d'information, voir le tableau à la page suivante.

ÉTAT DE LA GESTION DES FONDS 2008 – 2009

FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	ÉTAT DES ENGAGEMENTS		
	2008-2009 Budget	2008-2009 Engagements	Solde
N.D. Volet « Activités »	500 000		
1466 Centre d'avalanche de la Haute-Gaspésie		50 000	
1491 Événement littéraire « Livre en fête »		40 000	
1713 Plan communication – Vis et Apprends (2007 – 2009) ACCORD – Créneau marin – Coordination et mise en		20 000	
1722 œuvre		14 394	
1729 Aide au démarrage - École de cirque de la Gaspésie Réseau intégré communications électroniques des Î.-de-la-		50 000	
1899 M. ACCORD – Créneau récréotourisme – Coordination et		20 000	
1916 mise en œuvre Entente de collaboration en Condition féminine (2008 –		13 000	
1932 2011) Fonds lutte pauvreté et à l'exclusion sociale - MRC Haute-		38 300	
1961 Gaspésie Sensibilisation au développement international – Journée		25 000	
2002 Mauritanie Soutien à l'offre de formation collégiale dans la MRC		5 000	
2016 Haute-Gaspésie		6 000	
2020 Didymo – Formation/signalisation/stations de nettoyage Programme R & D sur la valorisation de la biomasse		8 600	
2023 marine en GIM		33 000	
2036 Budget d'opération 2008 – Chemin de fer de la Gaspésie		125 000	
2045 Accueil de la Grande Traversée de l'Atlantique Campagne de promotion du homard du Québec sur le		15 000	
2083 marché intérieur		20 000	
2180 CONTACT Coordination programme développement technologique		20 000	
2187 maricole (DTM) Coopérative de travailleurs saisonniers en Haute-Gaspésie		10 232	
2189 – Phase 2		20 000	
2197 AJS – S'engager dans son milieu		15 000	
2220 Courants frais et soleils à l'Aquarium		35 000	
2230 Réseau touristique des grands espaces naturels		4 000	
2232 Plan stratégique du Sentier international des Appalaches Commercialisation destination touristique Î.M. sur		8 356	
2236 Maritimes – Phase III		5 000	
2239 Trophée culinaire France-Gaspésie 2008 Rendez-vous emploi, formation et entrepreneuriat en		3 150	
2252 Gaspésie - 2009 TDLG Cuvée spéciale 475e : Traversée sur traces de		10 000	
2261 Jacques-Cartier		75 000	
2263 Fêtes du 475e de Gaspé		155 000	
2288 Mise en oeuvre du projet Escale Gaspésie		30 000	
2306 Forum sur l'innovation Gaspésie–Les Îles		5 000	
Sous-total	500 000	879 032	-379 032

Volet « Études et recherches »		250 000		
2184	Étude sur les communautés maritimes - Phase 2		104 176	
2224	Évaluation besoins d'accompagnement entreprises GIM		17 360	
Sous-total		250 000	121 536	128 464
Volet « Ententes spécifiques »		1 000 000		
619	Ent. spéc. Régionalisation en matière de famille et d'enfance		40 000	
693	Soutien dévelop. dynamique secteur agroalimentaire GIM		170 000	
1490	Entente de partenariat en matière d'immigration		50 000	
1493	E.S. régionalisation des actions économie sociale GIM (2009-2014)		50 000	
1930	Amélioration des conditions de vie des personnes âgées en GIM		119 000	
1937	Renouvellement du Fonds des arts et des lettres (2008-2011)		55 000	
1995	Entente de partenariat consolidation des organismes artistiques		60 000	
2282	Renouvellement Fonds soutien au développement culturel 2009-2011		70 000	
Sous-total		1 000 000	614 000	386 000
Volet « Support organismes développement régional »		575 000		
1399	SODÎM 2005 – 2009		100 000	
1573	Appui au Réseau collectif GIM		40 000	
1934	Soutien récurrent annuel au fonctionnement de GIMXPORT		65 000	
2161	Soutien au fonctionnement du TechnoCentre éolien		75 000	
2229	Soutien au fonctionnement de la commission jeunesse GIM		50 000	
2238	Soutien au fonctionnement de la Table agroalimentaire Gaspésie		65 000	
2253	CERMÎM		50 000	
Sous-total		575 000	445 000	130 000
Volet « Fonds de modulation »		300 000		
xxx	xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx			
Sous-total		300 000	0	300 000
Volet « International »		150 000		
2500	International 2008-2009		52 588	
Sous-total		150 000	52 588	97 412

Volet « Fonds régionaux d'intervention »	600 000		
1931 Fonds lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale		138 000	
1966 Fonds de transport collectif régional		100 000	
Fonds d'intervention local pour l'autonomie jeunesse 2008 1999 – 2011		60 000	
2037 Fonds de soutien aux événements culturels – 2008			
Festival international Contes en Îles (2163)		10 000	
Fête du bois flottée – Édition 2008 (2164)		10 000	
Festival bluegrass de New Richmond (2165)		10 000	
Festival musique du Bout du Monde – 5 ^e édition (2171)		10 000	
Festival international de cerf-volant de Cap-Chat – 2e édition (2172)		10 000	
Les Percéides – Festival international cinéma et art Percé (2173)		10 000	
Festival en chanson de Petite-Vallée – Édition 2008 (2177)		10 000	
Festival La Virée – 8e édition (2178)		10 000	
Symposium en arts visuels – 3e édition (2179)		10 000	
Sous-total	6 00 000	388 000	212 000
TOTAL POUR LE FDR	3 375 000	2 500 156	874 844

LES MEMBRES

LE BUREAU DE DIRECTION

Monsieur Bertrand Berger, président
Monsieur Joël Arseneau, vice-président
Madame Nicole Lapointe, secrétaire-trésorière

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

MRC Avignon	M. Bertrand Berger, président et préfet d'Avignon M. Michel Lacroix, maire de Carleton-sur-Mer M. Alain Bernier, société civile
MRC Bonaventure	M. Jean-Guy Poirier, préfet de Bonaventure M ^{me} Nicole Appleby, maire de New Richmond M ^{me} Nicole Lapointe, secrétaire-trésorière, société civile
MRC La Haute-Gaspésie	M. Majella Émond, préfet de La Haute-Gaspésie M ^{me} Micheline Pelletier, maire de Sainte-Anne-des-Monts M. Jean-Noël Sergerie, société civile
MRC La Côte-de-Gaspé	M ^{me} Délisca Roussy, préfet suppléant et maire de Murdochville M. François Roussy, maire de Gaspé M. Sébastien Lévesque, société civile
MRC Rocher-Percé	M. Georges Mamelonet, préfet suppléant et maire de Percé M. Claude Cyr, maire de Chandler M. Gino Cyr, société civile
Municipalité des Îles-de-la-Madeleine	M. Joël Arseneau, vice-président et maire de la Municipalité des Îles M. Gérard Verdier, conseiller municipal M. Arthur Miousse, société civile

LES MANDATAIRES-CONSEILS

Les mandataires-conseils sont les représentants de 24 secteurs socio-économiques qui participent à la concertation sectorielle et intersectorielle régionale que réalise la CRÉGÎM pour le développement de la région.

Agroalimentaire (Gaspésie)	M ^{me} Johanne Michaud
Agroalimentaire (Îles-de-la-Madeleine)	M. Judes Renaud
Aînés	M. Laval Cavanagh
Communications	M. Alain Bernier
Culture (Gaspésie)	M. Michel Duclos
Culture (Îles-de-la-Madeleine)	M ^{me} Michelle Joannette
Développement social	À nommer
Économie sociale	M. André Richard
Éducation	M. Jean Couture
Environnement (Gaspésie)	M. Camille Leduc
Environnement (Îles-de-la-Madeleine)	M. Yves Martinet
Famille et enfance	M ^{me} Manon Guité
Femmes et développement régional	M ^{me} Marie-Thérèse Forest
Jeunesse	M ^{me} Julie Jomphe
Loisir, sport et plein air	M. Gérald Arsenault
Milieu communautaire	M ^{me} Geneviève Giguère
Pêches et aquaculture	À nommer
Ressources naturelles	M. Sylvain Fortin
Santé et services sociaux	M. Gilles Pelletier
Tourisme (Gaspésie)	M. Francis Dumont
Tourisme (Îles-de-la-Madeleine)	M. François Turbide
Transport (Gaspésie)	M. Gaétan Lelièvre
Transport (Îles-de-la-Madeleine)	M. Joël Arseneau

LE PERSONNEL

Direction : M. Gilbert Scantland

Coordonnatrice aux opérations : Christine Blanchette

Coordonnatrice à l'administration : Karoline Morris

Agent(e)s de concertation et de développement

M. Ghislain Anglehart
M. Antoine Audet
M. Serge Cotton
M. Olivier Demers
M. Didier Dufour
M. Claude Richard (Îles-de-la-Madeleine)

Secrétariat

M^{me} Diane Jalbert, secrétaire de direction
M^{me} Hélène Laflamme, secrétaire

Ressources naturelles et territoire

M. Thomas Faguy Bernier, coordonnateur des dossiers forestiers
M. Mario Landry, responsable du suivi – Volet II
M^{me} Annie Lepage, coordonnatrice aux ressources fauniques (congé de maternité)
M. Jérôme Fournier, coordonnateur aux ressources fauniques
M. Claude-André Léveillé, coordonnateur du développement des Ressources naturelles alternatives
M. Yves Briand, agent de recherche
M. Bertrand Anel, conseiller en agroforesterie

Engagement jeunesse : M^{me} Geneviève Bouffard, agente de développement

Commission jeunesse

M. Claude Cyr, agent de développement
M^{me} Sandra McNeil, agente de communication
M^{me} Annie Robichaud, coordonnatrice

Éducation

M. Philippe Garon, agent de développement

Famille et enfance

M^{me} Manon Guité, coordonnatrice

Adresse postale

153-2, rue de la Reine
Gaspé (Québec)
G4X 1T5

Télécopieur

418 368-6052

Téléphones

418 368-6171
1 800 463-6178

Courriel

cre-gim@cre-gim.net

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 31 MARS 2009